

BAC VERT



PRODUITS ORGANIQUES



- Tous les déchets de cuisine
- Huile à friture et graisse
- Poisson, viande et os
- Serviettes de table et essuie-tout souillés
- Filtres à café et sachets de thé

Les déchets de cuisine humides peuvent être enveloppés dans du carton ou une feuille de papier avant d'être déposés dans votre bac vert.

PAS DANS LE BAC VERT

- Pas de sacs en plastique, y compris ceux qui portent la mention « compostable » ou « biodégradable »
- Pas de cendres
- Pas de gazon
- Pas de déchets d'animaux
- Pas de terre ou de mottes de gazon
- Pas de tasses de café
- Pas de verre ou de métal
- Pas de cartons de lait
- Pas de déchets de jardin

SAC DE RECYCLAGE 1 PRODUITS AUTRES QUE LE PAPIER



PRODUITS RECYCLABLES AL- LANT DANS LES SACS BLEUS



- Tous les contenants en plastique
- Tous les contenants de boissons consignés
- Tous les sacs en plastique
- Contenants de lait et de jus (sans le bouchon)
- Bouteilles et bocaux en verre
- Papier et assiettes d'aluminium
- Boîtes de conserve en fer-blanc/aluminium
- Casseroles

PAS DANS LE SAC BLEU

- Pas de mousse de polystyrène
- Pas de papier
- Pas de couverts en plastique
- Pas de gobelets jetables
- Pas de bouchons
- Pas de tessons de verre

SAC DE RECYCLAGE 2 PRODUITS EN PAPIER



PAPIER ET CARTON



- Carton pour boîtes, y compris l'emballage extérieur des pizzas surgelées
- Papier déchiqueté ou intact
- Boîtes à œufs en papier
- Papier journal et circulaires
- Catalogues, livres de poche, revues et annuaires téléphoniques
- Enveloppes



Aplatissez les boîtes en carton ondulé, y compris les boîtes de pizzas, et mettez-les dans votre aire de recyclage. Les sacs d'épicerie ou fournis par les commerces de détail peuvent être utilisés pour les produits en papier.

DÉCHETS



SACS À DÉCHETS



- Générateurs d'aérosol vides
- Excréments d'animaux
- Tessons de verre enveloppés
- Gobelets de café
- Sacs de croustilles
- Mousse de polystyrène

Contenants vides d'huile et d'antigel **NOUVEAU**

- À compter de janvier 2020, il faut les apporter aux centres de recyclage. Pour connaître les adresses et les matières acceptées, consultez

www.uoma-atlantic.com.

DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX (DMS)



Déposez les articles portant les symboles ci-dessus au dépôt de DMS. Les heures d'ouverture et la liste des matières acceptées sont accessibles en ligne.

AUTRES

Peinture et pots vides

- Apportez-les à un point Enviro-Depot regeneration.ca

Produits électroniques/ Fours à micro-ondes **NOUVEAU**

- Apportez-les aux centres de recyclage. Pour connaître les adresses et les matières acceptées, consultez recyclermeselectroniques.ca.

Piles

- Programme de retour au détaillant : pour les sites de recyclage, consultez call2recycle.ca.

Médicaments/Seringues

- Programme de retour à la pharmacie
- Contactez la pharmacie pour obtenir un contenant pour objets pointus et tranchants

Vêtements/Textiles

- Donnez les vêtements, textiles et chaussures usagés : consultez afterwear.ca.



Consultez votre concierge ou propriétaire
pour obtenir les procédures relatives à
l'emplacement et au rangement des bacs.

BAC VERT



De nombreux détaillants offrent des minibacs dans leur allée de produits de nettoyage. Au lieu d'acheter un minibac, vous pouvez réutiliser un contenant de crème glacée en plastique, un contenant à lessive en plastique ou un seau de litière pour chat. Ces solutions sont gratuites.

Pas de plastique, y compris les sacs portant la mention « compostable » ou « biodégradable ».

Mettez les déchets de cuisine humides (p. ex., viande, poisson) dans une boîte de carton (boîtes de céréales ou de craquelins) ou enveloppez-les dans une feuille de papier journal.

Les drosophiles prolifèrent lorsqu'il fait chaud. Dans la cuisine, capturez-les avec un bol de vinaigre recouvert de pellicule de plastique dans laquelle plusieurs trous sont pratiqués. Videz le bol aussi souvent qu'il le faut.

SAC DE RECYCLAGE 1

PRODUITS AUTRES QUE LE PAPIER



Sacs bleus transparents requis.

Mettez tous les sacs en plastique ensemble (sacs dans des sacs) au lieu de les laisser séparés. Les sacs séparés sont difficiles à traiter à l'usine de recyclage.

Les contenants de boissons prêtes à servir sont également consignés (système de dépôt de type « demi-retour ») à tous les points ENVIRO-DEPOT. Pour obtenir tous les détails, rendez-vous à divertns.ca.

SAC DE RECYCLAGE 2

PRODUITS EN PAPIER



Ne mettez pas des contenants et du papier dans le même sac.

Gardez le papier propre et sec.

Les sacs d'épicerie ou fournis par les commerces de détail peuvent être utilisés pour les produits en papier.

Pliez les boîtes pour les aplatir et mettez-les dans votre aire de recyclage.

DÉCHETS



L'utilisation de sacs à déchets est obligatoire.

Surplus de déchets ou déchets de construction : consultez halifax.ca/recycle ou téléphonez au 311 pour obtenir les emplacements, les frais et les heures d'ouverture des installations d'élimination.

Les pneus de voitures de tourisme ne sont pas des déchets acceptables. Pour obtenir des renseignements sur le programme de retour de pneus aux commerces de détail en vue du recyclage, rendez-vous à divertns.ca.

Certains produits électroniques ne sont pas des déchets acceptables. Pour obtenir des renseignements sur les endroits où les recycler, consultez recyclermeselectroniques.ca.

DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX (DMS)



Les déchets ménagers spéciaux (DMS) générés dans votre appartement peuvent être laissés au dépôt municipal de DMS.

Le dépôt de DMS est ouvert le samedi seulement, au 20 Horseshoe Lake Drive à Bayers Lake (sauf si le samedi est un jour férié). Pour obtenir les heures d'ouverture, téléphonez au 311 ou consultez halifax.ca/recycle.

Les déchets des entreprises ne sont pas acceptés. Seuls les domiciles de la municipalité régionale de Halifax ont droit au service de dépôt.

Rappel : les petites bouteilles de propane utilisées pour le camping sont incluses dans le programme de DMS.

RECYCLEZ ET COMPOSTEZ : C'EST LA LOI

Il est interdit de jeter des matières recyclables ou compostables dans les sites d'enfouissement. Les immeubles d'habitation dans la région de Halifax doivent fournir aux locataires un accès à des contenants commerciaux pour la séparation de matières organiques, de produits recyclables allant dans des sacs bleus, de produits recyclables en papier, de carton ondulé et de déchets. Les bacs ou les aires de collecte désignées doivent indiquer clairement le type de matière à laquelle ils sont destinés.

Si votre immeuble ne fournit pas de services de recyclage ou de compostage, ou si vous êtes un gérant d'immeubles qui a besoin d'aide pour mettre un programme en place, veuillez téléphoner au 311.

Les locataires sont responsables de séparer les déchets dans leur appartement et de respecter le programme de recyclage et de compostage de leur immeuble.

La bonne séparation de ces matières est requise par les lois provinciales et municipales.



Utilisez l'appli mobile et Web **Halifax Recycles** pour voir ce qui va où et recevoir des avis hebdomadaires.

halifax.ca/whatgoeswhere



Imprimé sur du papier contenant des fibres recyclées après consommation.